

Vote de crédits

Le G. N. vote les crédits suivants en 1955

ch IV - 6 santé publique : 300

x art 1 conting^t assurance : 4466

Impôts. Partol : 70⁰

RAP 1954 Répertoire administratif : 250

Les sommes sont versées ch 11 art 1. : 30 000⁰

Fonds d'entretien 52 371. en recettes et dépenses { 132 - 15 000 0

approuvé. les crédits annexes

sont votés le 26 janvier 1956